

SURMONTEZ VOS DIFFICULTÉS À FAIRE VOS PAIEMENTS HYPOTHÉCAIRES



Lorsque des circonstances imprévues vous empêchent de faire vos paiements hypothécaires périodiques, il vous faut agir sans délai. Grâce à une intervention rapide et concertée et à un plan bien exécuté, vous pourrez, en collaboration avec votre conseiller en prêts hypothécaires, trouver une solution à vos difficultés financières.

Que puis-je faire pour m'en sortir?

Si vous éprouvez des difficultés financières par suite d'une mise à pied, d'une réduction du revenu familial ou pour toute autre raison, cette expérience désarmante pourrait vous laisser dans l'inconfort et dans l'incertitude concernant ce que vous pouvez faire. En suivant les trois étapes simples suivantes, vous pourrez changer véritablement le cours des choses et résoudre vos difficultés financières.

1) Communiquez avec votre conseiller en prêts hypothécaires

- Pour accroître vos chances de corriger la situation par une intervention rapide, communiquez avec votre conseiller en prêts hypothécaires dès les premiers signes des difficultés financières.
- Demandez à votre conseiller en prêts hypothécaires qu'il vous indique les options qui s'offrent à vous pour faire face à vos ennuis financiers.
- Tenez le conseiller en prêts hypothécaires au courant de l'évolution de la situation.

2) Préparez un bilan financier précis

Pour aider votre conseiller en prêts hypothécaires à bien comprendre votre situation financière, avant de le rencontrer, préparez une liste détaillée de vos obligations financières, y compris l'ensemble de vos cartes de crédit, de vos prêts, de vos factures, avec les montants impayés et les dates d'échéance. Ajoutez les renseignements sur votre revenu actuel, vos comptes d'épargne, vos placements et tous vos autres actifs.

3) Tenez-vous informé

Plus vous disposerez d'informations pour gérer vos finances, plus il sera facile de prendre les bonnes décisions.

Le gouvernement du Canada a conçu un document en ligne, intitulé [Prenez vos dettes en main](#), pour aider les emprunteurs comme vous à comprendre leurs problèmes d'endettement. On y trouve de l'information sur la préparation d'un budget, la consultation budgétaire, les agences de recouvrement, le crédit et le rétablissement d'un dossier de crédit. Pour accéder à cet outil, rendez-vous sur le site www.ic.gc.ca (Industrie Canada) et faites une recherche sur « Prenez vos dettes en main ».

Comment les conseillers en prêts hypothécaires et la SCHL peuvent-ils m'aider?

Votre conseiller en prêts hypothécaires veut établir et entretenir avec vous des relations positives à long terme. À titre de professionnel du secteur du crédit hypothécaire, les agents de prêts sont parfaitement formés et disposent des outils pour vous aider à affronter les ennuis financiers que vous pouvez connaître.

Dans le cas des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL offre aux conseillers en prêts hypothécaires la souplesse et des moyens leur permettant de prendre des décisions rapides lorsqu'ils se concertent avec leur emprunteur pour trouver une solution à leurs problèmes financiers. Parmi les mesures qui pourraient vous être offertes, mentionnons :

- Transformer un prêt hypothécaire à taux d'intérêt variable en un prêt à taux fixe afin de vous protéger contre la possibilité d'une hausse soudaine des taux d'intérêt.
- Offrir un report de paiement temporaire à court terme. Votre conseiller en prêts hypothécaires pourrait être disposé à consentir des modalités de paiement plus souples, surtout si vous avez déjà versé des remboursements anticipés ou si vous avez antérieurement choisi un calendrier de paiement accéléré.
- Prolonger la période de remboursement (amortissement) afin de réduire vos versements mensuels.
- Ajouter tous les paiements sautés (arriérés) au solde de votre prêt hypothécaire pour les répartir sur la période d'amortissement restante.
- Offrir des modalités spéciales de remboursement convenant à votre situation financière particulière.



Angelo Silva , Courtier Immobilier Agréé
Stratège Immobilier
E0960

Immoptions
1717 duvernay
Montréal, Québec, J4K 4L7
Tél. : 514-772-7428
Cell. : 514-772-7428
Télec. : 4506162350
asilva@netby3.com
www.tannedelouer.com
G1009



Le présent article contient seulement des renseignements de nature générale, lesquels sont fournis strictement à titre indicatif, sans lien avec les objectifs, circonstances et besoins particuliers du lecteur. Il n'a pas pour objet de fournir des conseils et ne doit pas être utilisé comme tel. Les renseignements fournis sont jugés fiables; leur exactitude, exhaustivité ou actualité ne peuvent cependant être garanties. Ni la SCHL ni ses employés, ni aucune autre partie mentionnée dans le présent feuillet documentaire (prêteur, courtier ou autre) ne peuvent être tenus responsables, de quelque façon que ce soit, relativement à l'information fournie.

La SCHL est également disposée à envisager d'autres options que pourrait proposer le conseiller en prêts hypothécaires pour corriger ou éviter le défaut de paiement. Dans tous les cas, les options qui vous seront offertes dépendront de vos conditions financières particulières.

La SCHL est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Depuis plus de 60 ans, la SCHL partage ses vastes connaissances et son savoir-faire en habitation afin de favoriser une expérience éclairée et sécurisante de la propriété.